

## Extrait du Bulletin Officiel des Finances Publiques-Impôts

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Identifiant juridique : BOI-ANNX-000199-22/09/2014

Date de publication : 22/09/2014

### Autres annexes

## ANNEXE - TVA - Les taux de TVA pour les immeubles, appartements ou maisons

Tableau n° 1 : APPARTEMENT OU MAISON INDIVIDUELLE

Ventilation applicable en fonction de l'affectation du bien immobilier

Type d'affectation	Type de local		
	Pièces à usage d'habitation (ex. : chambre)	Pièces à usage professionnel (ex. : bureau)	Parties communes privatives (ex. : toiture)
Locaux affectés totalement à l'habitation	Taux réduit		Taux réduit
Locaux affectés à l'habitation pour au moins 50 % de la superficie	Taux réduit	Taux réduit	Taux réduit
Locaux affectés à l'habitation pour moins de 50 % de la superficie	Taux réduit	Taux normal	Taux normal
Locaux exclusivement affectés à un usage professionnel		Taux normal	Taux normal

.

.

**Tableau n° 2 : PARTIES COMMUNES D'UN IMMEUBLE**

**Ventilation applicable aux travaux portant sur les parties communes d'un immeuble compte tenu de l'affectation de chaque lot**

<b>Millièmes correspondant aux :</b>	<b>Parties communes d'immeuble collectif (ex. : cage d'escalier)</b>
Locaux affectés totalement à l'habitation	Taux réduit
Locaux affectés à l'habitation pour au moins 50 % de la superficie	Taux réduit
Locaux affectés à l'habitation pour moins de 50 % de leur superficie	Taux normal
Locaux exclusivement affectés à un usage professionnel	Taux normal

Commentaire(s) renvoyant à ce document:

[TVA - Prestations de services imposables au taux réduit - Travaux \(autres que de construction ou de reconstruction\) portant sur des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de deux ans - Locaux concernés](#)